Couverture Santé Universelle : la PSSP-Bénin et l’association Bénin Santé+ s’activent

La Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) du Bénin et l’association BÉNIN SANTÉ+ organisent du 8 au 13 Novembre 2021 au palais des congrès de Cotonou la deuxième édition du salon Bénin Santé 2021. A travers cette grande rencontre des acteurs du secteur sanitaire privé et public du Bénin, la PSSP Bénin et l’association Bénin Santé + vous invitent à explorer la voie du dialogue public-privé pour mieux construire la Couverture Santé Universelle et le développement du Bénin.

Après le succès de la première édition, la Plateforme du secteur sanitaire privé (PSSP) et BENIN SANTE +, organisent le salon « BÉNIN SANTÉ 2021 », sous le coparrainage des Ministres de la santé et des Affaires sociales. Cet événement qui est à sa deuxième édition, vise particulièrement à donner aux acteurs du secteur sanitaire privé et public l'opportunité : d'identifier les défis de la participation du secteur privé à la Couverture Santé Universelle et de proposer des solutions formulées en recommandations ; d'identifier et de valoriser les interventions du secteur privé non sanitaire pour la santé de leur personnel, de leurs familles et des populations environnantes ; de répertorier les stratégies contribuant à un impact fort sur les performances du système sanitaire et d'organiser des partenariats avec la diaspora béninoise, pour la mise en place du « Hub diagnostic Bénin Santé ».

A cet effet, la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ déroulent lors des journées Bénin Santé 2021, autour du thème « Contribution du secteur privé à la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle au Bénin », des ateliers de formation destinés aux médecins, étudiants et aux intervenants paramédicaux qui répondent aux enjeux de la santé publique.

Une diversité de formations à découvrir

Le premier module de formation portera sur le « Syndrome d'Apnée du Sommeil ». Une formation à l'issue de laquelle, les participants obtiendront les connaissances pratiques sur le syndrome d'apnée du sommeil et des techniques de réalisation et d'interprétation des enregistrements de sommeil pour finir par les cas particuliers des enfants. Au nombre des formateurs se trouvent:

Dr MONTEYROL Pierre-Jean – Chirurgien ORL et Cervico-Facial (France)
Pr Wassi ADJIBADI – Titulaire ORL/CCF FSS/UAC (Bénin)
Pr Gildas AGODOKPOSSI – Titulaire Pneumo-Phtisiologie FSS/UAC (Bénin)

Le second module de formation portera sur les »vertiges ». Les participants à cette formation obtiendront les connaissances pratiques sur la pathologie vertigineuse et ses méthodes d'exploration. Les formateurs à ce niveau sont le Dr Catherine VIDAL – ORL & Directrice de Recherche CNRS – Paris (France), Dr Josias SOHINTO – ORL & Chirurgien Cervico-facial Clinique les Mélodies (Bénin) et Pr François AVAKOUDJO – ORL (Bénin)

Quant au troisième module de formation, il portera sur la » Qualité et Sécurité des soins en Gastro-entérologie ». Il permettra aux participants d'obtenir des connaissances sur les méthodes de prévention du cancer du côlon et sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Cette formation sera assurée par Dr Olivier SPATZIERER – Hépato Gastro-Entérologue Ancien interne des Hôpitaux de Paris (France) et le Pr Jean SEHONOU – (Bénin)

Le quatrième module de formation portera sur » L'hémogramme : Tout ce que vous devez savoir ? ». Une Master Class qui permettra de travailler sur des cas cliniques. Le Pr Akoko KINDÉ GAZARD – Ancienne ministre de la santé, médecin spécialiste en parasitologie-mycologie et Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Santé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Dr Romaric MASSI – Médecin spécialisée en hématologie (Bénin) vont l'assurer.

Le cinquième module de formation portera quant à lui sur »Principes de la juste antibiothérapie empirique ». À cette occasion, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur l'antibiothérapie et sur les méthodes de prévention de la résistance aux antibiotiques.

Pour cette énième formation, le Pr ATTINSOUNON Cossi Angelo, Infectiologue, PHU, CHUD BA (Bénin) et le Dr Lucien DOSSOU-GÉTÉ – Infectiologue à la Clinique Louis Pasteur à Porto-Novo (Bénin) seront aux commandes.

Le sixième module de formation portera sur La pose d'un KT périphérique en toute sécurité. En effet cet acte est réalisé plusieurs milliers de fois par jour dans notre pays à plusieurs patients. La 2e thématique abordée est la sécurité du soignant et des autres malades lors des soins aux patients ayant la covid-19″.
À l'issue de celle-ci, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur les méthodes d'amélioration de la qualité et la sécurité dans la pose des KT périphériques pour limiter les infections liés aux soins. Les compétences seront aussi renforcées pour améliorer le sécurité du soignant et des autres patients à l'occasion des soins au malade de COVID-19.

Et ce serait sous la supervision de M. Benjamin MIDOMIDE, infirmier diplômé d'Etat clinique Louis Pasteur(Bénin) ; du Dr Mariano FANDE, Médecin praticien à la clinique Louis Pasteur et au Programme Santé de Lutte contre le Sida (Bénin); et du Dr Abibata TABE, DNMH au ministère de la Santé (Bénin).

A noter que la vision de cette activité converge avec la volonté du gouvernement du Bénin de garantir une Couverture Sanitaire Universelle (CSU) à tous les béninois.

Si vous souhaitez participer à ce grand événement, bien vouloir vous inscrire à travers ce lien
www.benin-sante.org/inscription/

Megan Valère SOSSOU

Crise sanitaire : voici comment les vaccins fonctionnent selon l'OMS

L'Organisation mondiale de la Santé dispose d'une série de ressources en langage simple qui expliquent le quoi, le comment et le pourquoi des vaccins. Cette ressource, « Comment les vaccins fonctionnent-ils? », répond aux questions suivantes :

Quelle est la réponse naturelle de l'organisme aux bactéries, virus et autres agents pathogènes?

Comment les vaccins aident-ils la réponse naturelle de notre corps?

Qu'est-ce que l'immunité collective?

Cette ressource est disponible en arabe, cantonais, anglais, français, russe, espagnol et portugais.

Pour accéder au contenu, cliquez sur : https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/how-do-vaccines-work?gclid=EAIaIQobChMIgcj-gcHY8gIVy8CWCh1kmAVQEAAYAiAAEgIrQ_D_BwE

Saison pluvieuse au Bénin : Voici comment éviter d'être

foudroyé

Longtemps absentes à la saison sèche, les pluies de ces dernières semaines au Bénin deviennent inquiétantes. Cependant, les gros amas nuageux qui les précèdent, occasionnent des orages et des rafales de vents. Ils sont porteurs d'eau et d'électricité et constituent des facteurs de risques qui exposent les populations.
Le danger est bien réel puisque chaque année, au Bénin, plus d'une dizaine de personnes sont victimes de la foudre.

La foudre est ce qui accompagne l'éclair durant les orages : il s'agit d'une décharge électrique qui se produit lorsque l'électricité statique s'accumule entre les nuages et le sol. La charge est tellement colossale puisque ces nuages d'orage peuvent transporter jusqu'à cent millions de volts d'électricité !
Le danger est bien réel puisque chaque année, au Bénin, plus d'une dizaine de personnes sont victimes de foudroiements globalement graves.
Néanmoins, comme face à tout danger, il ne faut pas céder à la panique : il convient d'être vigilant et de connaître les bons comportements à adopter pour se prémunir de l'électrocution.

Opter pour un parafoudre ou un paratonnerre

Le pouvoir d'achat du béninois lambda ne lui permet pas de disposer de paratonnerre et de parafoudre, puisque c'est également un bon moyen de protéger les appareils électriques, très sensibles aux surtensions.

S'éloigner de ce qui peut conduire l'électricité dans la maison

Les trois voies principales d'entrée de la foudre dans votre maison sont : une décharge directe, les fils ou tuyaux à l'extérieur de votre habitat, et la propagation à travers le sol. Si vous ne disposez pas d'un parafoudre, il est indispensable de débrancher le câble d'antenne et la prise électrique du téléviseur (ce dernier peut imploser en cas de forte surtension).

Le téléphone fixe peut également se révéler dangereux : il est la cause principale des blessures par la foudre à l'intérieur. C'est pourquoi, il ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence. Il est recommandé de s'éloigner de ce qui peut conduire l'électricité : il s'agit aussi bien de la plomberie (radiateurs, éviers, tuyaux, cuisinières, robinet, baignoire, douche) que des emplacements propices aux courants d'air (portes, fenêtres, foyers, aération). Bien que les appareils électroménagers et les radios soient proscrits, vous pouvez en revanche utiliser tout appareil fonctionnant à piles.

Préférer l'intérieur de la maison à votre jardin

Si vous êtes dans votre jardin ou sur votre terrasse, il est préférable de s'abriter dans votre maison à l'approche de l'orage. N'oubliez pas que la première décharge est potentiellement aussi dangereuse que la dernière ! Préférez ne pas sortir, tout simplement. En tout cas, à l'extérieur, tachez de garder autant de murs que possible entre vous et l'extérieur. En revanche, il faut éviter de se coucher ou de s'appuyer sur des murs ou des planchers en béton : toute structure de bâtiment est potentiellement conductrice. Contrairement au téléphone fixe, les téléphones portables modernes (sans antenne) ne sont pas contre indiqué : même en

extérieur, leur volume reste insuffisant pour risquer de capter la foudre. Enfin, même s'il est à proximité de votre quartier, ne comptez pas sur la protection du paratonnerre d'un clocher : il protège assez mal les alentours : sa zone de protection n'excède pas soixante mètres s'il est placé à une trentaine de mètres de hauteur.

Restez immobile: Pour la même raison, il est dangereux de rester debout. S'il n'y a aucun abri à proximité (hutte de pierre, église, chapelle, voiture non décapotable), la meilleure position à adopter est celle du fœtus, qui consiste à rester couché, les jambes repliées sur soi. L'idéal est de s'allonger sur un ciré ou sur une autre pièce en matière isolante tel le plastique. Ainsi, il est également recommandé de ne pas marcher et de ne pas courir afin d'éviter la "tension de pas".
Dispersez-vous: Par ailleurs, les personnes en groupe sont d'autant plus susceptibles d'être touchées par la foudre. Effectivement, pour éviter un "éclair latéral", il est conseillé de s'écarter d'au moins trois mètres de son voisin.

Voici en brève quelques règles pour vous permettre de prémunir les risques de foudroiements.

Megan Valère SOSSOU